

Réf: Dossier N° 016279

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DENGUELE PRODUCTS »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI, Lot 01, Ilot 121

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/05/2021 reçu par Me Moussa FOFANA , et enregistrés au CEPICI le 19/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DENGUELE PRODUCTS »

Objet : Management et production d'artistes,

\*Organisation de spectacles et de festivals;

\*Organisation de foires commerciales;

\*Production de spots tv, vidéo...

\* Location de voiture de tourisme;

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous meubles et immeubles: - L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; -La prise en location gérance de tous fonds de commerce :

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée: Et généralement, toutes opérations financière, commerciales, industrielle, mobilière ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI, Lot 01, Ilot 121

Dirigeant(s) : M BRAHIMA SANOGO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01865 du 17/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12081/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

